



## PRÉFÈTE DES LANDES

**Direction Départementale  
des Territoires et de la Mer  
des Landes**

**Préfecture maritime Atlantique**

**29200 BREST**

**Service police de l'eau et  
milieux aquatiques (SPEMA  
DDTM)**

Dossier suivi par :  
Philippe CLEMENT

Mèl : philippe.clement@landes.gouv.fr

Tél. : +33 5 58 51 32 33  
Fax :

Objet : dossier réglementaire pour les travaux de confortement des ouvrages et berges du  
courant de Mimizan – demande de concession d'utilisation  
Demande d'avis

Réf. : 40-2019-00337

MONT DE MARSAN CEDEX., le 04/03/2020

Mon service instruit, le dossier de demande de concession d'utilisation au titre de l'article L2124-3 du code général de la propriété des personnes publiques dans le cadre des travaux de confortement des ouvrages et berges du courant de Mimizan.

Dans le cadre de l'enquête administrative correspondante, je vous serais reconnaissant de bien vouloir me donner votre avis sur ce dossier et de me le retourner.

L'absence de réponse dans un délai de 2 mois à compter de la date du présent courrier vaudra avis favorable de votre part.

Pour la préfète et par délégation,  
le chef de service

  
François LEVISTE